

LES TROUPES DE COULEUR ET L'ALLEMAGNE

Le prestige de la race blanche est diminué ; et ce n'est pas les crimes allemands qui en sont cause ; des soldats de couleur combattent dans les rangs des Alliés et c'est une atteinte à la civilisation que le Gouvernement allemand dénonce au monde, témoin de ses forfaits. MM. Boisneuf, Candace et Diagne ont éloquemment répondu à cette nouvelle hypocrisie des agents serviles du Kaiser que n'arrête plus nulle pudeur.

Avant la guerre, tandis qu'il rêvait de courber l'Europe sous le joug allemand et préparait l'avènement du « Deutschland über alles », l'empereur Guillaume II essayait de distraire l'attention des futures victimes de la barbarie teutonne en dénonçant le « péril jaune ».

La présence des troupes de couleur dans les rangs de l'armée française a révélé au Kaiser un nouveau péril : le péril noir.

Au nom des principes du droit international et de la civilisation, de la sauvegarde nécessaire du prestige de la race blanche, le Gouvernement de Berlin du « chiffon de papier », fait aujourd'hui grief à l'Entente d'utiliser des troupes de couleur sur les champs de bataille européens et d'avoir étendu la guerre aux colonies.

Dans la deuxième note diplomatique adressée aux neutres par le Gouvernement allemand, à propos de ses démarches pour la paix, nous relevons, en effet, contre l'Entente, le grief suivant :

« De même, l'emploi des troupes de couleur en Europe et l'extension de la guerre dans les colonies africaines qui s'est produite contrairement aux traités existants et qui diminue le prestige de la race blanche dans cette partie du monde, ne sont pas moins inconciliables avec les principes du droit international et de la civilisation... ».

Il eût été évidemment tout à fait conforme aux principes du droit international et d'une civilisation supérieure et on ne peut plus avantageux pour le principe de la race blanche que les manœuvres inqualifiables ourdies par les Allemands dans certaines colonies françaises ou anglaises pour déterminer ces colonies à se révolter contre leur métropole et pousser les indigènes à l'extermination des blancs eussent abouti. Cela eût été de bonne guerre. Et les représentants les plus qualifiés et autorisés de la science allemande se seraient frotté les mains de satisfaction en criant : *Gott mit uns !*

Mais que cette lâche entreprise ait échoué lamentablement, comme toutes celles du même genre dont l'Allemagne croyait le succès assuré en Europe même ; que le loyalisme des Colonies ait été à la hauteur de celui de la métropole, les princes de la « kultur » n'en peuvent cacher ni leur dépit ni leur colère.

Nous pourrions nous contenter de répondre à ceux qui, en ce moment, se comportent en véritables négriers vis-à-vis des blancs, que le sort des armes a jetés très provisoirement sous leur odieuse domination, que cette

seule manifestation de leur « kultur » suffirait à interdire à tout jamais aux populations de couleur l'ambition d'en mériter les incomparables bienfaits.

Mais, ce que les Allemands ne comprendront sans doute jamais, eux qui s'attribuent une supériorité providentielle sur toutes les autres races blanches de l'Europe qu'ils veulent exterminer, ou tout au moins asservir, pour obéir à nous ne savons quelle mission divine, c'est que la mission toute humaine de justice, de bonté et de fraternité que la France s'est réservée vis-à-vis des peuples qu'elle a pris sous sa protection et dont elle s'est faite la généreuse éducatrice, lui ait mérité l'amour profond et la reconnaissance éternelle de ses fils d'adoption. Ceux-ci se sont spontanément levés à l'annonce du danger qui menaçait la mère-patrie, pour participer à sa défense ; parce qu'ils ont la conscience que, ce faisant, ils participent en même temps à la défense d'un bien commun : le patrimoine de civilisation au partage duquel la France bien-aimée les a si noblement associés.

Les bienfaits de la « kultur », les indigènes des colonies allemandes savent en quoi ils consistent, tout comme les Belges, les Français du Nord envahi, tous ces blancs que les Allemands soumettent au plus odieux esclavage, qu'ils déportent et assassinent en masse, dont ils razzient les propriétés, violent les femmes et les filles, au nom sans doute des principes du droit international, de la civilisation et pour le plus haut prestige de la race blanche.

Et cela s'adresse aux neutres, parmi lesquels les Etats-Unis d'Amérique dont les populations comptent plusieurs millions d'hommes de couleur que le Gouvernement de Berlin proscrit du coup des armées de l'Union au cas où celle-ci aurait à défendre par la force son indépendance et l'intégrité de son territoire.

Aussi bien, si le prestige de la race blanche a pu subir une atteinte au cours des événements de cette guerre, ce n'est certainement pas du fait de la présence dans la mêlée sanglante de combattants noirs, mais par le spectacle des crimes allemands. Au châtement de ces crimes, qui ont soulevé la conscience universelle, nos congénères continueront à contribuer héroïquement par droit naturel et par devoir de solidarité nationale.

BOISNEUF, CANDACE, DIAGNE,
Députés français noirs.

